

L'étude des dynamiques de l'économie solidaire à travers les travaux de K. Polanyi
The study of the dynamics of social and solidarity economy through the work of K. Polanyi

Auteur : Magali Zimmer

Adresse personnelle : 305, rue de Charenton / 75012 Paris. Courriel : magali_zimmer@yahoo.fr

Résumé en français

L'usage qui est fait des travaux de Polanyi au sein de l'économie solidaire est analysé, en soulignant tant les apports de ces travaux que ses limites. En lien avec certaines interprétations de Polanyi, l'économie solidaire propose un déplacement de la recherche du principe intégrateur général de chaque société vers les formes d'organisation intermédiaires, lieux de création institutionnelle. L'ancrage de l'économie solidaire dans les travaux de Polanyi est fructueux, mais il empêche de percevoir certains aspects et ne particulier la diversité des trajectoires possibles des initiatives d'économie solidaire. A l'opposé, la sociologie des mouvements sociaux constitue une invitation à une prise en compte de la multiplicité des types de trajectoires existants.

Mots clés : Sociologie des mouvements sociaux – Approches théoriques - Économie solidaire

L'étude des dynamiques de l'économie solidaire à travers les travaux de K. Polanyi

Les travaux de Karl Polanyi ont trouvé un écho notable dans les études des chercheurs en économie solidaire du fait de la similarité du constat sur lequel tous deux se fondent, celui d'une emprise grandissante de la théorie économique néo-classique sur la société conduisant à une vision tronquée de l'économie. Ils ont de ce fait inspiré de nombreuses recherches en économie solidaire (Laville *et al.* 2005 ; Laville, 2007 ; Servet 2007 ; Degavre et Nyssens 2008 ; Guérin *et al.* 2010). Si ces emprunts sont fructueux sous de nombreux aspects, leurs implications ne sont pas neutres concernant les orientations données aux recherches qui en découlent. Jusqu'où convient-il de suivre une perspective polanyienne pour l'étude de l'économie solidaire ? Telle est la question à laquelle nous souhaiterions apporter des éléments de réponse dans cette communication.

Dans un premier temps, l'usage qui est fait des travaux de Polanyi au sein de l'économie solidaire sera analysé, en soulignant les apports de ces travaux pour l'étude de l'économie solidaire dans la société contemporaine. Dans un deuxième temps, les limites introduites par une analyse qui s'en tiendrait scrupuleusement à ces écrits seront analysées. Les travaux de la sociologie des mouvements sociaux sont enfin présentés comme permettant de mieux saisir la dimension socio-politique de l'économie solidaire en soulignant en particulier la diversité des trajectoires possibles.

1- L'apport des travaux de Karl Polanyi à l'étude de l'économie solidaire

Une démarche socio-historique originale

Le sophisme economiciste consiste à occulter la conception substantive de l'économie, en donnant à la définition formelle de l'économie, celle qui constitue la base de l'économie néo-classique, une portée universelle et intemporelle. K. Polanyi soutient donc que la science économique moderne introduit de manière délibérée une représentation faussée de la société en énonçant que toutes les économies ont été marchandes. Si la société de marché est dominée par le principe de l'échange bien contre bien, bien contre service, il n'en a pas toujours été ainsi. En comparant les structures socio-économiques des sociétés anciennes et modernes, K. Polanyi met en évidence l'existence de deux autres principes qui ont été dominants dans les sociétés antérieures à la société de marché (Polanyi 1983 [1944]). Ces deux autres principes d'intégration sont la réciprocité et la redistribution reposant respectivement sur la symétrie et sur la centralité. En effet, selon Polanyi, l'économie de toute société peut être décrite à partir de trois modèles d'intégration que sont la réciprocité, la redistribution et l'échange marchand. Il faut d'abord nous entendre sur le contenu que donne K. Polanyi à ces trois principes. La réciprocité est définie par Polanyi comme étant un échange de biens et de services. Ce type d'échange a été décrit initialement par les travaux anthropologiques de B. Malinowski, comme un fait typique chez les Trobriandais de Mélanésie occidentale. La réciprocité est répandue dans les sociétés archaïques, qui sont des sociétés organisées « sur la base de la parenté », ou dans les sociétés de l'Antiquité à travers les relations de voisinage. La redistribution désigne la centralisation de biens par une entité, qu'il s'agisse d'un chef, d'un seigneur ou d'un temple. Ces biens stockés sont ensuite répartis suivant des règles relevant de l'autorité en place. La

redistribution est présente dans les tribus primitives au stade de la chasse et de la collecte, dans les sociétés archaïques disposant d'un État et dans les sociétés contemporaines caractérisée par une économie planifiée. Le marché est présent dans les sociétés archaïques, mais il ne devient un principe d'intégration que dans les sociétés de marchés créateurs de prix, ce qui est le cas de la société occidentale du XIX^e siècle. L'intégration par les marchés créateurs de prix engendrant un marché autorégulateur est une situation propre aux sociétés occidentales contemporaines. Un quatrième modèle d'intégration peut être ajouté aux trois précédents, c'est l'économie domestique, qui est le principe de production et de distribution d'une groupe clos vivant en autarcie, qu'il s'agisse d'une famille patriarcale ou d'un domaine seigneurial (Polanyi 1983 [1944] : p. 84). Mais ce quatrième modèle n'est, en fait, qu'un « système de redistribution à plus petite échelle » (Polanyi 1960 : p. 200). L'économie solidaire s'est constituée en prenant appui en partie sur cette approche. Avant de comprendre comment, revenons sur les conditions d'émergence des initiatives d'économie solidaire.

L'émergence de l'économie solidaire

L'expression d'économie solidaire a été proposée initialement par B. Eme et J.-L. Laville (Eme et Laville 1988) pour désigner les initiatives découlant d'une double crise. La première crise est une crise des valeurs, qui survient dès la fin des années 1960 avec l'apparition de nouveaux mouvements sociaux, qu'il s'agisse de révoltes d'ouvriers, de protestations anti-nucléaires, écologistes ou féministes. Cette crise des valeurs suscite des demandes sociales nouvelles liées à la qualité de la vie, à la socialisation des enfants en bas âge et à l'intégration des personnes âgées (Eme et Laville 1988 ; Laville et al. 2005). La deuxième crise est d'ordre économique, et elle se traduit par un ralentissement de la croissance et par une montée du chômage à partir des années 1980. De nombreuses associations ont alors tenté d'apporter une réponse au problème du chômage de masse contre lequel l'État s'est révélé incapable de lutter avec la création de centres d'aide par le travail, des ateliers protégés, des sociétés coopératives de production, des associations intermédiaires ou des régies de quartier. Les acteurs de l'économie solidaire ont ainsi progressivement « transité d'une critique artiste du capitalisme à une critique sociale » (Frère 2009 : p. 371). Aux revendications écologistes et égalitaires s'est, en effet, ajoutée celle d'« un travail pour tous », les initiatives d'économie solidaire permettant à des individus de retrouver une dignité sociale en créant leur propre travail. Les entités composant ce mouvement se sont ensuite reconnues une identité commune en formant l'Inter Réseau d'économie solidaire, qui est créé en juin 1997 et qui se transforme en Mouvement d'Économie Solidaire à partir de mars 2002. Afin d'étudier le fonctionnement de ces initiatives d'économie solidaire, les apports des travaux de K. Polanyi ont été mobilisés.

Les trois points d'ancrage de l'économie solidaire dans les travaux de K. Polanyi

Les usages de ces concepts polanyiens par les études portant sur l'économie solidaire relèvent de trois ordres : afin de décrire l'émergence et le fonctionnement d'initiatives solidaires, pour expliquer leur inscription dans la durée et, enfin, d'une manière plus large, pour prolonger le projet du mouvement de l'économie solidaire. Chacun de ces trois types d'usage est détaillé ci-après.

Premièrement, le concept de réciprocité est nécessaire pour décrire le fort investissement bénévole des individus lors du lancement d'une initiative solidaire. La réciprocité est première dans la mise en place des initiatives solidaires, celles-ci partant toujours d'une

« impulsion réciprocaire » (Laville 2007, p. 91). La réciprocité permet de parvenir à une « construction et un ajustement conjoints de la demande et de l'offre de service s'articulant avec les pôles du marché et de la redistribution » (Eme 1991 : p. 39). Pour préciser le contenu du concept de réciprocité dans les études portant sur l'économie solidaire, L. Gardin distingue en outre trois grands types d'initiatives selon qu'elles mettent en œuvre une réciprocité inégalitaire, une réciprocité entre pairs ou une réciprocité multilatérale (Gardin 2006). Cette dernière apparaît comme l'idéal de la réciprocité vers laquelle doivent tendre les initiatives solidaires, car elle traduit la mise en place de relations égalitaires entre des acteurs aux statuts hétérogènes (bénévoles, travailleurs, usagers, voire apporteurs de capitaux et pouvoirs publics). L. Gardin introduit donc une dimension qui tient compte du fonctionnement des initiatives solidaires, autorisant ainsi un élargissement de l'utilisation du concept de réciprocité dans ce domaine. J.-M. Servet a, quant à lui, montré comment le principe de réciprocité pouvait contribuer à définir l'économie solidaire en insistant sur la notion d'interdépendance. En effet, la réciprocité permet de souligner l'interdépendance d'éléments différents dans un tout social pensé comme tel, à l'opposé de l'interdépendance subie dans la relation marchande (Servet, 2007).

Ensuite, les trois principes régissant les systèmes économiques, mis en évidence par Polanyi, sont employés dans l'analyse des conditions de pérennisation des initiatives solidaires. La pérennité d'une initiative solidaire est ainsi conditionnée à la mise en œuvre d'une combinaison de trois formes de ressources. En effet, les initiatives solidaires ne peuvent s'inscrire dans la durée que si elles réussissent à combiner « ressources marchandes obtenues par le produit des ventes, ressources non marchandes émanant de la redistribution, ressources non monétaires issues de contributions volontaires » (Laville, 2001). La recherche de l'hybridation des ressources permet de prémunir les initiatives solidaires des phénomènes d'isomorphisme institutionnel en dégagant des marges de manœuvre indispensables à leur fonctionnement. L'expérience des premiers projets de proximité montre que ceux qui ont tenté de vivre en autarcie, refusant de recourir aux ressources marchandes et non-marchandes, ont progressivement disparu (Laville, 2007, p.95-97). L'hybridation des ressources est donc une condition nécessaire permettant aux initiatives solidaires de perdurer. Le concept d'économie plurielle, proposé par J.-L. Laville, provient de la combinaison de ces trois grands principes de comportements distingués par K. Polanyi que sont : le marché, la redistribution et la réciprocité. Ainsi, dans l'étude des services d'aide à domicile, une lecture polanyienne a permis de mettre en évidence la présence des trois formes d'échanges (Degavre et Nyssens, 2008).

Enfin, la proximité des projets éthico-politiques portés par les travaux de K. Polanyi et les chercheurs du mouvement de l'économie solidaire constituent un troisième élément qui explique l'intérêt pour ces travaux. Les travaux de Polanyi invitent, en effet, à une déconstruction de la théorie économique dominante par la mise en évidence d'autres principes économiques que celui d'un intérêt matériel individuel. La mise en évidence du caractère pluriel de l'économie s'oppose ainsi à une vision de l'économie réduite au seul principe marchand. Une part importante de la vie économique, notamment celle qui est régie par la solidarité, peut alors être prise en compte. La pluralisation de l'économie, est même, d'après A. Caillé et J.-L. Laville ce qui permet de distinguer l'économie solidaire du courant antérieur de l'économie sociale centré sur l'existence d'entreprises non capitalistes. Ainsi, l'économie solidaire se distingue de l'économie sociale en introduisant « une problématique polanyienne, celle de la pluralité des principes économiques » (Caillé et Laville, 2008, p. 584).

L'apport des travaux de Polanyi à la conceptualisation de l'économie solidaire relève donc principalement de trois registres étroitement liés entre eux :

- 1) L'impulsion réciprocaire, comme principal déterminant de l'émergence des initiatives solidaires et comme principe fondant l'interdépendance des membres au sein des initiatives solidaires.
- 2) La combinaison des trois principes, que sont la réciprocité, la redistribution et le marché, comme condition de pérennisation des initiatives solidaires.
- 3) La volonté de déconstruction de la théorie économique dominante, à travers la mise en évidence d'autres principes économiques que celui du gain.

Bien que fructueuse, il nous semble que cette approche de l'économie solidaire à travers les travaux de K. Polanyi se heurte à quelques freins que nous exposerons dans la suite.

2- Les limites des apports de K. Polanyi à l'économie solidaire

L'intérêt manifeste de K. Polanyi pour les pratiques relevant de l'ESS

Polanyi n'a pas manqué d'intérêt pour les pratiques relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les intentions de K. Polanyi étaient, en effet, de jeter les bases d'un socialisme de type associatif et démocratique en soulignant le développement des initiatives socioéconomiques communautaires ou organisées localement (Mendell 2007 : p. 455). Et il est vrai que dans ses travaux des années 1920, il émet des propositions théoriques sur ce que devrait être un socialisme qui ne soit pas une économie dirigée, mais une économie reposant sur l'établissement d'accords entre une commune et un groupement de production (Polanyi 1922 : p. 305). Si la commune, pour Polanyi est propriétaire de moyens de production, le groupement de production comprend les coopératives de production, les guildes, les « fabriques autogérées », les syndicats producteurs, c'est-à-dire toute forme d'organisation initiée par les salariés dans la sphère productive. Polanyi pose même que toutes les formes d'organisation initiées par les salariés, que ce soit dans la sphère productive ou dans la sphère de la consommation, doivent être au fondement d'une société socialiste, parce qu'elles permettent d'acquérir une « vision globale » sur « l'économie en voie d'organisation » (Polanyi, 1925 : p. 333). Elles seules peuvent, en effet, avoir une connaissance fine des besoins émanant de la sphère de la consommation, mais aussi des efforts fournis par les salariés dans la sphère productive permettant de définir une orientation au plus près de l'économie réelle en évolution.

L'attachement de Polanyi aux formes d'organisation économiques intermédiaires est donc bien perceptible dans ses écrits théoriques. Néanmoins, il n'en est pas de même de ses études empiriques. Ce décalage entre ses écrits théoriques et ses écrits portant sur l'analyse des sociétés tient à la démarche suivie, qui repose essentiellement sur la recherche d'un principe intégrateur.

La recherche d'un principe intégrateur

Il s'agit, en effet, pour Polanyi d'identifier parmi les trois principes d'intégration que sont la réciprocité, la redistribution et le marché, un voire deux principes caractéristiques de chaque société qu'il choisit de prendre comme objet d'étude. Ce principe est ensuite posé comme étant le principe intégrateur de la société étudiée. Un principe ne mérite d'être pleinement pris en compte dans les analyses polanyiennes que s'il est généralisé dans cette société. Ainsi, dans la société occidentale contemporaine, c'est le marché qui constitue le principe d'intégration des échanges. Même si des combinaisons de principes restent possibles, il n'en

reste pas moins que c'est le processus d'intégration et de généralisation d'un principe au sein d'une société qui est déterminant.

Les trois principes d'intégration, la réciprocité, la redistribution et le marché, sont conçus chacun comme des modèles d'intégration contribuant à conférer stabilité et unité au procès économique. Voyons plus précisément en quels termes Polanyi pose le débat lorsque la question du changement social est abordée explicitement (Polanyi 1957 : p. 245). À chaque principe d'intégration est associé un type de comportement (l'entraide pour la réciprocité, le partage pour la redistribution et le troc pour l'échange), mais aussi un type d'agencement institutionnel spécifique (respectivement des organisations symétriques, des structures centralisées et des systèmes de marché). Les agencements institutionnels favorisent le développement de certains comportements individuels qui à leur tour renforcent ces derniers. Si bien que les agencements institutionnels et les comportements individuels semblent ne pouvoir être étudiés qu'à travers une perspective de consolidation (*Ibid* 1957 : p. 245). Cette recherche des principes intégrateurs dans une société donnée conduit à porter une attention moindre aux autres formes d'action économiques.

Les formes de circulation des biens sont de plus posées comme indépendantes de l'organisation interne des groupes sociaux : « nous avons délibérément ignoré la distinction essentielle entre société homogène et société stratifiée » (Polanyi 1983 [1944] : p. 83). Que la société soit constituée de maîtres et d'esclaves ou d'hommes libres et égaux en droit n'interfère pas avec sa recherche des principes qui sont au fondement de l'organisation économique. Le caractère démocratique ou non d'un groupe social est donc dissocié de l'analyse des principes économiques qui en constituent son fondement. Cet aspect est un autre point de rupture avec l'économie solidaire qui entend introduire davantage de démocratie dans l'économie.

Illustrons par un exemple le biais induit par cette focalisation sur les principes intégrateurs, en observant comment K. Polanyi mène ses études sur la place de l'économie dans la Grèce antique. Dans la deuxième partie de *La subsistance de l'homme*, Polanyi présente une étude du commerce, de la monnaie et du marché dans la Grèce antique, en particulier à Athènes. Pour Polanyi, l'économie à Athènes comprenait trois éléments : « une redistribution au sein des unités domestiques du type manoir ; une redistribution au niveau de l'État ; et des éléments de marché » (Polanyi 2011 [1977] : p. 254). Ainsi, la réciprocité est-elle mise au second plan au profit des principes de redistribution et de marché. En prenant pour objet privilégié la constitution du marché, la circulation des biens, et les usages de la monnaie, Polanyi délaisse donc toute une partie de l'économie qui repose sur l'initiative des citoyens grecs dans l'antiquité. Son approche ne permet alors pas d'étudier les formes de groupements reposant sur l'entraide dans la Grèce antique, telles que les *Eranoi* ou les *Thiases*, qui sont les premières formes associatives permettant d'octroyer des crédits au sein d'un groupe de citoyens issus de milieu populaire.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'économie solidaire contourne cette difficulté en faisant un usage nouveau de ces principes. Tandis que les principes de comportement mis en évidence par Polanyi sont conçus dans une optique d'étude comparative du fonctionnement de sociétés relevant d'époques différentes, l'économie solidaire s'emploie à les transposer dans la période contemporaine pour souligner la diversité des principes à l'œuvre au niveau sociétal, mais aussi organisationnel. Cependant, les emprunts faits aux travaux de Polanyi induisent une conception du changement social et, en particulier, des trajectoires possibles des initiatives d'économie solidaire qui persiste dans de nombreuses études.

3- Les conséquences sur les types d'évolution possibles

Le modèle du changement sous-jacent

La perception du changement social qui découle de la perspective polanyienne mérite d'être éclaircie. Dans une société donnée, les formes d'organisations économiques ne relevant pas du principe intégrateur sont conçues comme étant soumises à ce même principe intégrateur qui tend à devenir dominant. L'un des apports essentiels, pour J.-M. Servet, de Polanyi à l'économie solidaire est ainsi de permettre de comprendre que si la réciprocité se trouve en situation de complémentarité du marché, celle-ci ne peut qu'être « pervertie » par son influence (Servet 2007). Selon, J.-M. Servet, cette évolution est confirmée par les études des limites du commerce équitable, des monnaies locales ou celles du microcrédit. L'évolution générale est celle d'une force grandissante du marché qui tend à intégrer la terre, la main d'œuvre et la nourriture. Les formes d'organisations économiques qui s'opposent au principe dominant restent donc soumises à celui-ci.

La question du changement social n'est pas abordée par Polanyi uniquement sous l'angle du processus d'institutionnalisation des principes économiques. Dans *La grande Transformation*, une dualité traverse toute la société contemporaine, venant contrarier l'élan d'institutionnalisation du principe du marché. Le double mouvement qu'il identifie dans la société contemporaine repose sur deux principes : le principe du libéralisme économique, d'une part, et le principe de protection sociale, d'autre part (Polanyi 1983 [1944] : p. 186). Tandis que le principe du libéralisme économique cherche à instituer un marché autorégulateur avec l'appui des classes commerçantes, le principe de protection sociale vise à préserver l'homme et la nature en s'appuyant notamment sur la classe ouvrière. Le contre-mouvement contribue à instaurer les premières formes assurancielles contre les accidents du travail et le chômage notamment. Le contre mouvement est « une réaction spontanée » de la société qui se protège à travers la mise en place de nouvelles mesures législatives (Polanyi 1983 [1944] : p. 201). K. Polanyi étudie les évolutions législatives qui contribuent à réduire les effets du libéralisme économique et il tend à unifier les composantes de ce contre-mouvement, sans distinguer à l'intérieur les tendances qui relèvent d'impulsions étatiques, patronales ou ouvrières. Mais ce contre-mouvement ne permet pas de corriger totalement les effets du libéralisme économique, qui poursuit toujours son déploiement.

Cette approche polanyienne du changement rejoint celle de M. Weber et de R. Michels et elle sous-tend de nombreuses études portant sur l'économie solidaire. L'étude de R. Le Velly, qui porte sur le commerce équitable, montre ainsi comment les organisations du commerce équitable restent soumises aux « forces du marché »¹ (Le Velly, 2006a et 2006b). L'ordre économique contraint fortement les échanges mis en place par les organisations de commerce équitable et conduit à un inévitable affaiblissement de la rationalité matérielle²

1 Les forces du marché font référence aux travaux de M. Weber pour qui la recherche du gain constitue le socle de l'ordre économique moderne. Ces forces du marché exercent une contrainte « mécanique » sur tous les individus qui naissent dans cet ordre économique, et cette contrainte est aussi forte qu'une « carapace dure comme l'acier » (stahlhartes Gehäuse) » (Weber, 2003, p. 251).

2 La rationalité matérielle désigne une action reposant sur une pluralité de critères, parmi lesquelles les convictions politiques, tandis que la rationalité formelle correspond à une action s'orientant en vue d'une fin selon le critère unique de recherche d'un gain maximum.

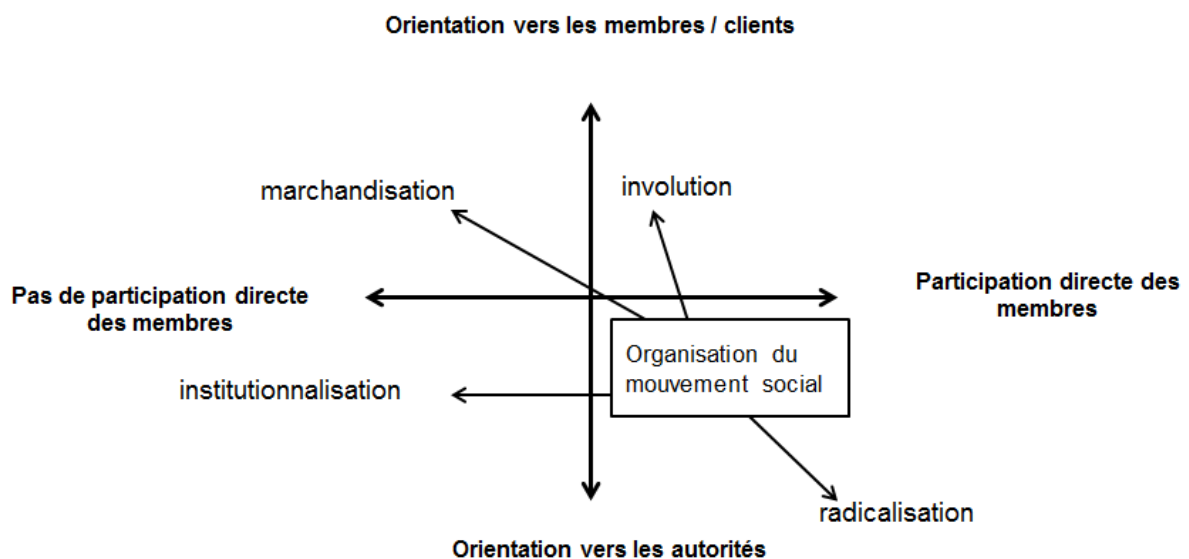
(Le Velly, 2004). Cette approche ne permet pas, selon nous, de penser une évolution propre aux initiatives solidaires qui ne soit pas subordonnée au marché.

Vers la prise en compte d'autres formes de trajectoires possibles

L'approche de S. Tarrow permet tout d'abord de prendre en compte des types de trajectoires liés à des processus de démobilisation, ces processus étant insuffisamment étudiés selon lui (Tarrow, 2011, p. 190). Suite à une mobilisation, il identifie donc cinq processus possibles de démobilisation. Le premier type de processus est la répression avec un contrôle strict des militants. Le deuxième est l'apaisement à travers la satisfaction d'une partie des revendications des militants. Le troisième type d'évolution est l'épuisement engendré par des efforts de mobilisation répétés. Enfin, deux processus opposés se produisent souvent simultanément : la radicalisation caractérisée par une plus grande affirmation des valeurs portées et l'institutionnalisation conduisant à l'incorporation dans des canaux institutionnels de la politique.

H. Kriesi suggère quant à lui qu'il existe non pas une mais quatre types de transformation des organisations du mouvement social³. Ces transformations, présentées dans le schéma ci-dessous, sont l'involution, la marchandisation, l'institutionnalisation et la radicalisation (Kriesi 1993 : p. 74).

Figure 1 : Les transformations possibles des organisations du mouvement social (Kriesi 1993 : p. 74)



L'approche de H. Kriesi présente un degré de généralité plus grand, car elle permet la prise en compte d'organisations menant des activités économiques tout autant que des activités politiques. Elle permet de saisir les initiatives d'économie solidaire comme étant un sous-

³ Selon une définition extensive, un mouvement social est composé d'organisations diverses telles que des organisations du mouvement social au sens strict, des réseaux informels de militants, des partis politiques, mais aussi des organisations fournissant des services. Toutes ces organisations sont considérées comme faisant partie intégrante du mouvement social dans la mesure où elles participent à leurs consolidations mutuelles à travers l'instauration de liens de coopération entre elles.

ensemble des mouvements sociaux. Selon cette perspective, les réseaux d'économie solidaire sont à la fois orientés vers les services rendus aux adhérents, et impliqués dans les autorités. Cette double orientation implique le déploiement d'activités dans les domaines tant économiques que politiques.

Selon ce modèle, l'invololution correspond à la transformation d'un mouvement social en groupes d'entraide ou de service. La marchandisation désigne la transformation d'un mouvement social en une organisation proposant une offre de services payants. L'institutionnalisation traduit, quant à elle, la transformation d'une organisation du mouvement social vers un parti ou un groupe d'intérêt. Enfin, la radicalisation conduit à un renforcement de la mobilisation. Tout comme les mouvements sociaux, les réseaux d'économie solidaire peuvent alors emprunter une diversité de trajectoires, chacune dépendant des conditions sociales et culturelles des structures environnantes, mais aussi des liens qu'ils entretiennent avec les autres formes d'organisations.

Si l'ambition de K. Polanyi était bien de faire une « histoire économique générale », ainsi que le souligne Bernard Chavance dans son introduction à *La Subsistance de l'homme*, force est de constater que les formes d'organisations intermédiaires que sont les associations et les coopératives sont peu présentes dans ses études empiriques. Pour Polanyi, la domination de la société actuelle par un marché autorégulateur jette un voile d'ombre sur les formes de créations institutionnelles qui s'opposeraient à cette domination. L'économie solidaire tend à inverser cette perspective en redonnant aux associations, au sens générique du terme, une place bien plus signifiante dans l'économie. Elle souligne notamment la présence dans la société actuelle d'une pluralité de principes, qui chacun mérite attention. À l'encontre d'une conception du changement social unilatérale, les sociologues des mouvements sociaux invitent à considérer la pluralité des trajectoires existantes (Tarrow 2011 ; Kriesi 1993 : p. 74). L'approche de H. Kriesi permet en particulier de traduire la diversité des trajectoires possibles pour les initiatives d'économie solidaire, afin qu'elles ne se réduisent pas à de simples délitements des principes initiaux vers les principes marchands. Le rapprochement des études portant sur l'économie solidaire et sur les mouvements sociaux que nous avons seulement ébauché dans cette communication nous semble donc à poursuivre.

Bibliographie

- CAILLE A. et J.-L. LAVILLE (2008), « Postface : actualité de Karl Polanyi », in Karl Polanyi, *Essais*, Textes réunis et présentés par Michèle Cangiani et Jérôme Maucourant, Trad. Fr. de F. Laroche et L. Collaud, Editions du Seuil, p. 565-585.
- CHAVANCE B., Introduction, in Polanyi K., *La Subsistance de l'Homme : la Place de l'Économie dans l'Histoire et la Société*; trad. B., Chavance, Flammarion, 2011 [1977].

- DEGAVRE F. et NYSENS M. (2008), « L'innovation sociale dans les Services d'aide à domicile. Les apports d'une lecture polanyienne et féministe », *Revue française de Socio-économie*, p. 79-98.
- EME B. et Laville J.-L. (1988), *Les petits boulots en question*, Syros/Alternatives, Paris.
- EME B. (1991), « Les services de proximité », *Informations sociales*, n°13, Paris, CNAF, p. 34-42
- FRERE, B. *Le nouvel esprit solidaire*, Paris : Desclée De Brouwer, 2009.
- GARDIN L. (2006), *Les initiatives solidaires. La Réciprocité face au Marché et à l'Etat*, Erès, Paris.
- GUERIN I., HERSENT M. et L. FRAISSE (2010), *Femmes, Économie et Développement : de la Résistance à la Justice sociale*, Toulouse : Erès, Paris.
- KRIESI, H. Sviluppo organizzativo dei nuovi movimenti sociali e contesto politico, *Rivista italiana di scienza politica*, vol. 23, 1, 1993, pp. 67-117.
- LAVILLE J.-L. (2007), *L'économie solidaire. Une Perspective internationale*, Hachette, Paris.
- LAVILLE J.-L. (2001), *Association, démocratie et société civile*, Editions La Découverte et Syros, Paris.
- LAVILLE J.-L., MAGNEN J.-P., MEDEIROS A. (2005) (dir.), *Action publique et Économie solidaire. Une Perspective internationale*, Erès.
- LE VELLY, R. Le commerce équitable : des échanges marchands contre et dans le marché. *Revue Française de Sociologie*, 47-2, 2006a, pp. 319-340.
- LE VELLY, R. Le commerce équitable : entre variété des marchés, figure du marché et forces du marché. In LAZUECH, G. et MOULEVRIER, P. (éd.), *Contributions à une sociologie des conduites économiques*, Paris : L'Harmattan, 2006b.
- LE VELLY, R. *Sociologie du marché. Le commerce équitable : des échanges marchands contre le marché et dans le marché*. Thèse de doctorat en Sociologie, A. Caillé (dir.), Université de Nantes, décembre 2004.
- MENDELL M. (2007), « Karl Polanyi et le processus institué de démocratisation politique », *Revue du MAUSS* 2007/1, n° 29, p. 444-464.
- POLANYI K. (1983), *La Grande Transformation. Aux Origines politiques et économique de notre Temps*, trad. fr. de C. Malamoud et M. Angeno, Gallimard [1944].
- POLANYI K., *La Subsistance de l'Homme : la Place de l'Économie dans l'Histoire et la Société*; trad. B., Chavance, Flammarion, 2011 [1977].

POLANYI K. (1960), « On the comparative Treatment of economic Institutions in Antiquity with Illustrations from Athens, Mycenae and Alalakh », in K. POLANYI, *Essais*, Textes réunis et présentés par M. Cangiani et J. Maucourant, Trad. fr. de F. Laroche et L. Collaud, « L'analyse comparative des institutions économique dans l'Antiquité : Athènes, Mycènes et Alalakh », Editions du Seuil, 2008, p. 199-220.

POLANYI K. (1957), « The Economy as Instituted Process », in Polanyi K. and C. Arensberg, *Trade and Market in the early Empires. Economies in History ad Theory*, trad. Fr. de C. Rivière et A. Rivière: « L'économie en tant que procès institutionnalisé », in *Les Systèmes économiques dans l'Histoire et dans la Théorie*, Librairie Larousse, 1975, p. 239-260.

POLANYI K. (1925), « Neue Erwägungen zu unserer Theorie und Praxis », *Der Kampf*, vol. 18, n°1, janvier 1925, p. 18-24 ; in K. Polanyi, *Essais*, Textes réunis et présentés par Michèle Cangiani et Jérôme Maucourant, « Nouvelles considérations sur notre théorie et notre pratique », Éditions du Seuil, 2008, p. 327-335.

POLANYI K. (1922), « Sozialistische Rechnungslegung », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozial politik*, vol. II, n°2, 1922, p. 377-420, in K. Polanyi, *Essais*, Textes réunis et présentés par Michèle Cangiani et Jérôme Maucourant, « La comptabilité socialiste », Editions du Seuil, 2008, p. 283-315 .

SERVET J.-M., (2007), « Le Principe de Réciprocité chez Karl Polanyi, Contribution à une Définition de l'Économie solidaire », *Revue Tiers Monde*, vol. 2 n° 190, p. 255-273.

TARROW S., *Power in movement. Social movements and contentious politics*, Edition revue et augmentée, New York: Cambridge University press, 2011.

WEBER M. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard- Nrf, trad. par J.-P. Grossein, 2003.